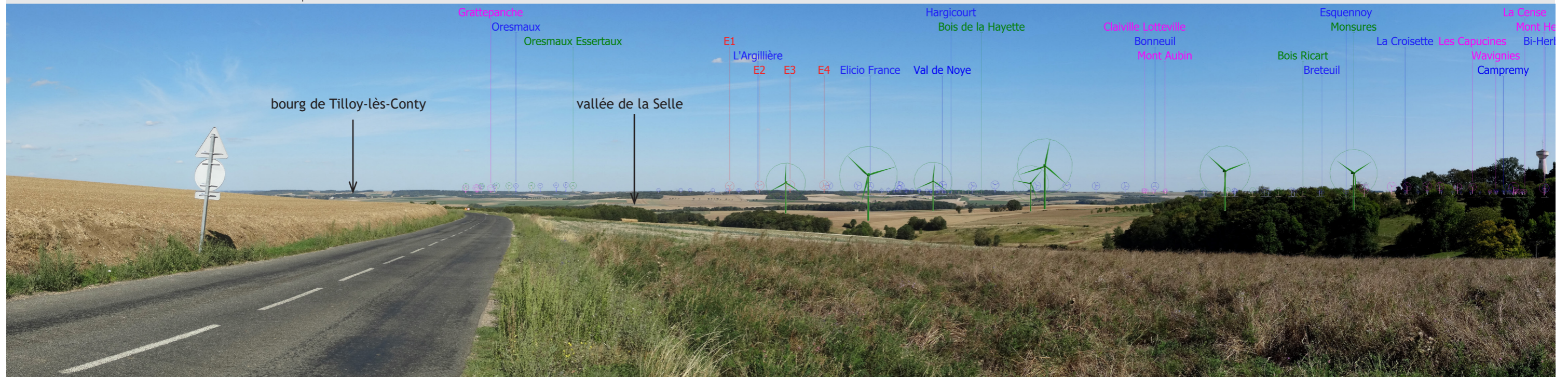


Photomontage 48. Depuis la sortie est de Belleuse sur la D8 (ouest de la vallée de la Selle)

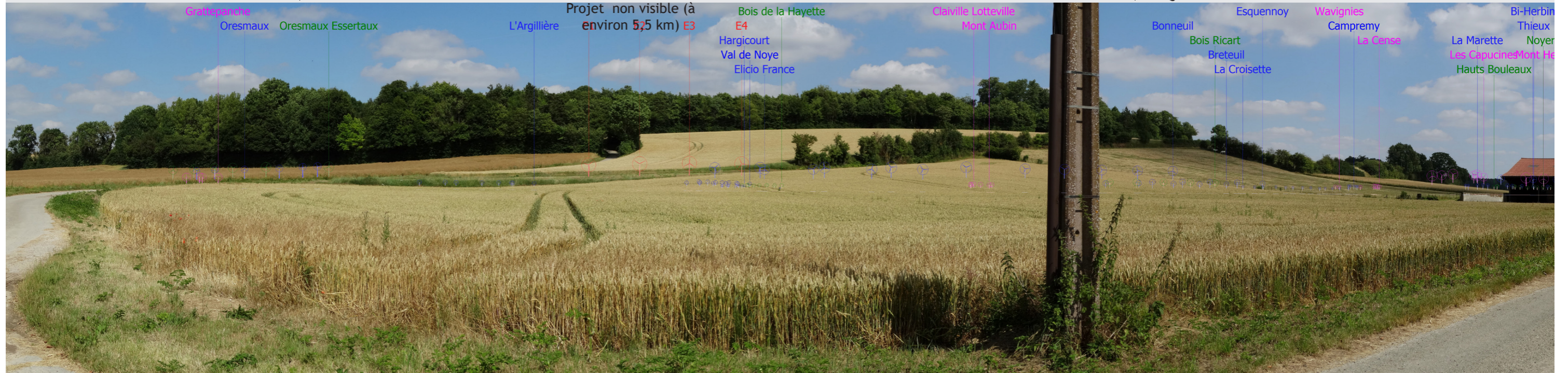


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



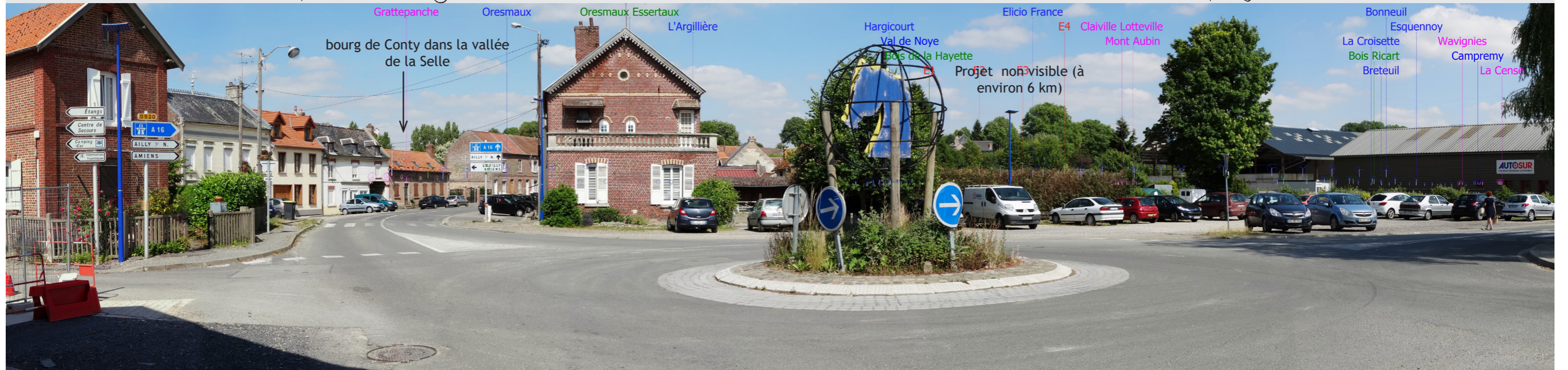
Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 38. Depuis l'est de Luzières, sur la coulée verte (vallée de la Selle) - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Photomontage 40. Depuis Conty, croisement D920 / rue de la gare (vallée de la Selle) - projet non visible



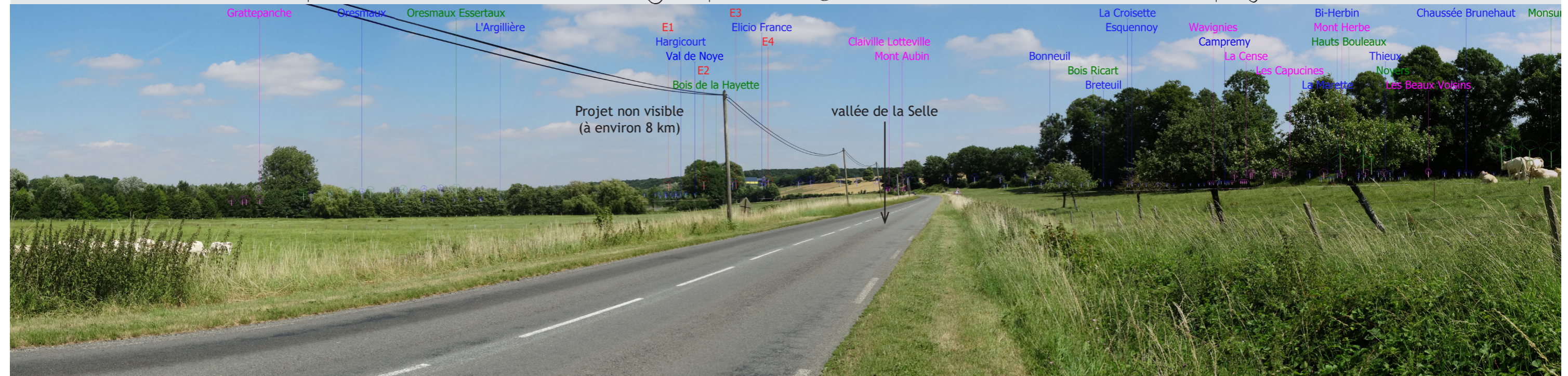
Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Photomontage 41. Depuis le centre bourg de Conty sur la RD920 (vallée de la Selle) - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

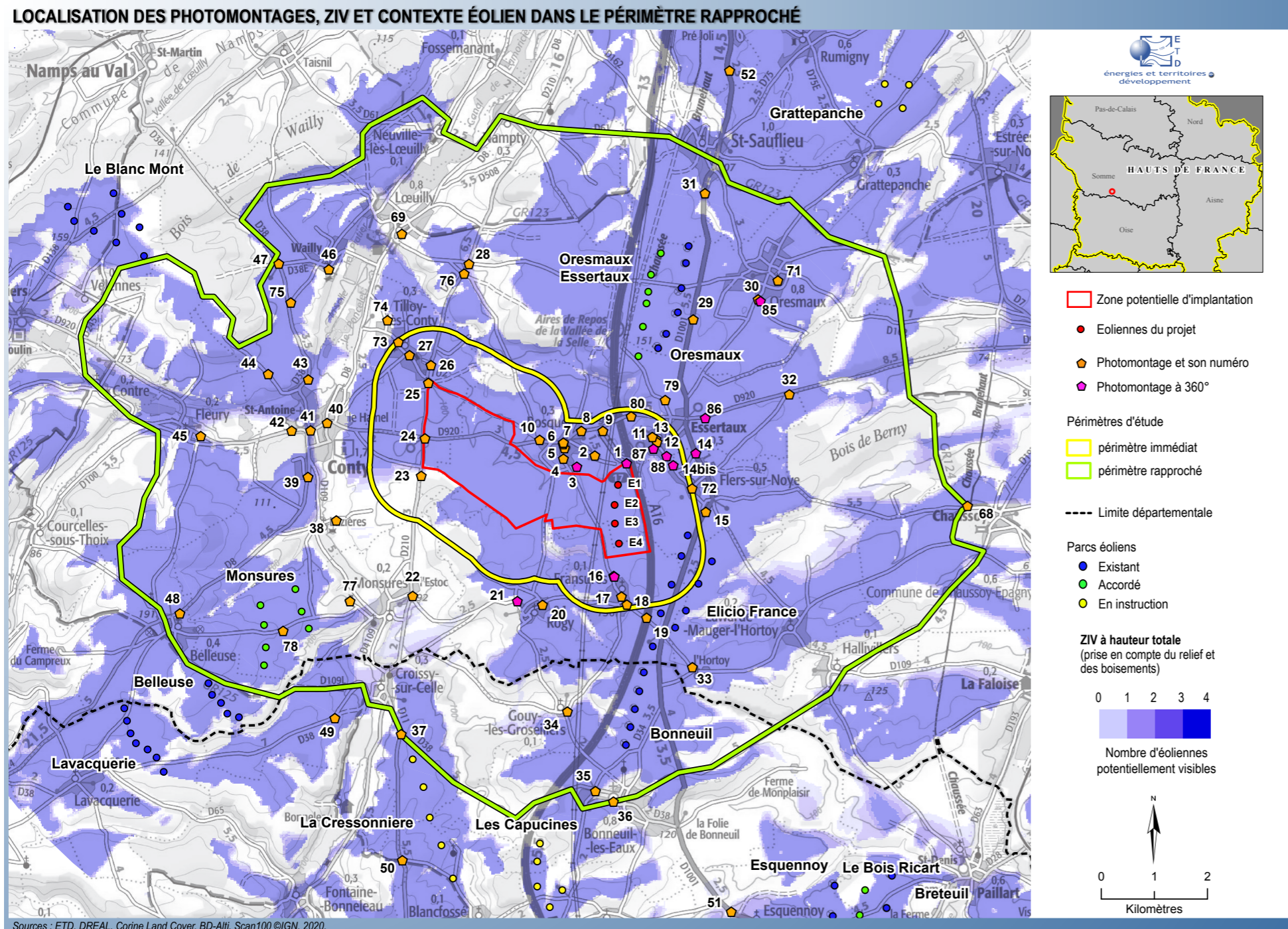
Photomontage 45. Depuis la sortie est de Fleury depuis la D920 (vallée des Evoissons) - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

III.2. Analyse des vues sur le projet dans le contexte paysager

III.2.3. Vues depuis l'habitat du périmètre immédiat



Carte 49. Localisation des photomontages dans le périmètre rapproché avec ZIV

La perception des éoliennes est variable selon la distance et le lieu où se trouve l'observateur. Les enjeux visuels d'un parc éolien sont les plus forts à proximité du site. Il s'agit donc ici d'évaluer les impacts depuis les bourgs les plus proches du futur parc éolien.

Les éoliennes sont localisées à plus de 590m des habitations (cf. tableau ci-dessous).

Bourg	Eolienne la plus proche	Distance à l'éolienne la plus proche
Bosquel	E1	744
Fransures	E4	655
Essertaux	E1	912
Flers-sur-Noye	E1	1001

Tableau 13. Distance des éoliennes aux premières habitations

Organisation des vues vers le projet éolien Données de la ZIV

La carte ci-contre superpose les photomontages sur la Zone d'Influence Visuelle (ZIV). La carte page suivante présente les enjeux dans le périmètre rapproché, la ZIV et les photomontages.

La ZIV ne prend pas en compte le bâti. Les bourgs apparaissent en couleur sur la cartographie des ZIV, mais les perceptions sur le parc éolien seront fonction de la position de l'observateur et du contexte paysager (densité de l'habitat, présence de végétation...). Le premier plan créé par cette végétation et le bâti masquera alors tout ou partie du parc éolien. Depuis un point donné, une partie du parc peut être masquée complètement et l'autre apparaître au-dessus ou entre les habitations ou la végétation.

L'état initial a présenté des photographies depuis les cœurs, entrées et sorties de bourg. Toutes ne sont pas simulées en photomontage. Les photomontages réalisés rendent compte de l'échelle et de la lecture du projet depuis ces lieux.

Les **photomontages** présentés dans cette partie **comprennent le projet, les parcs existants, les parcs accordés et ceux en instruction.**

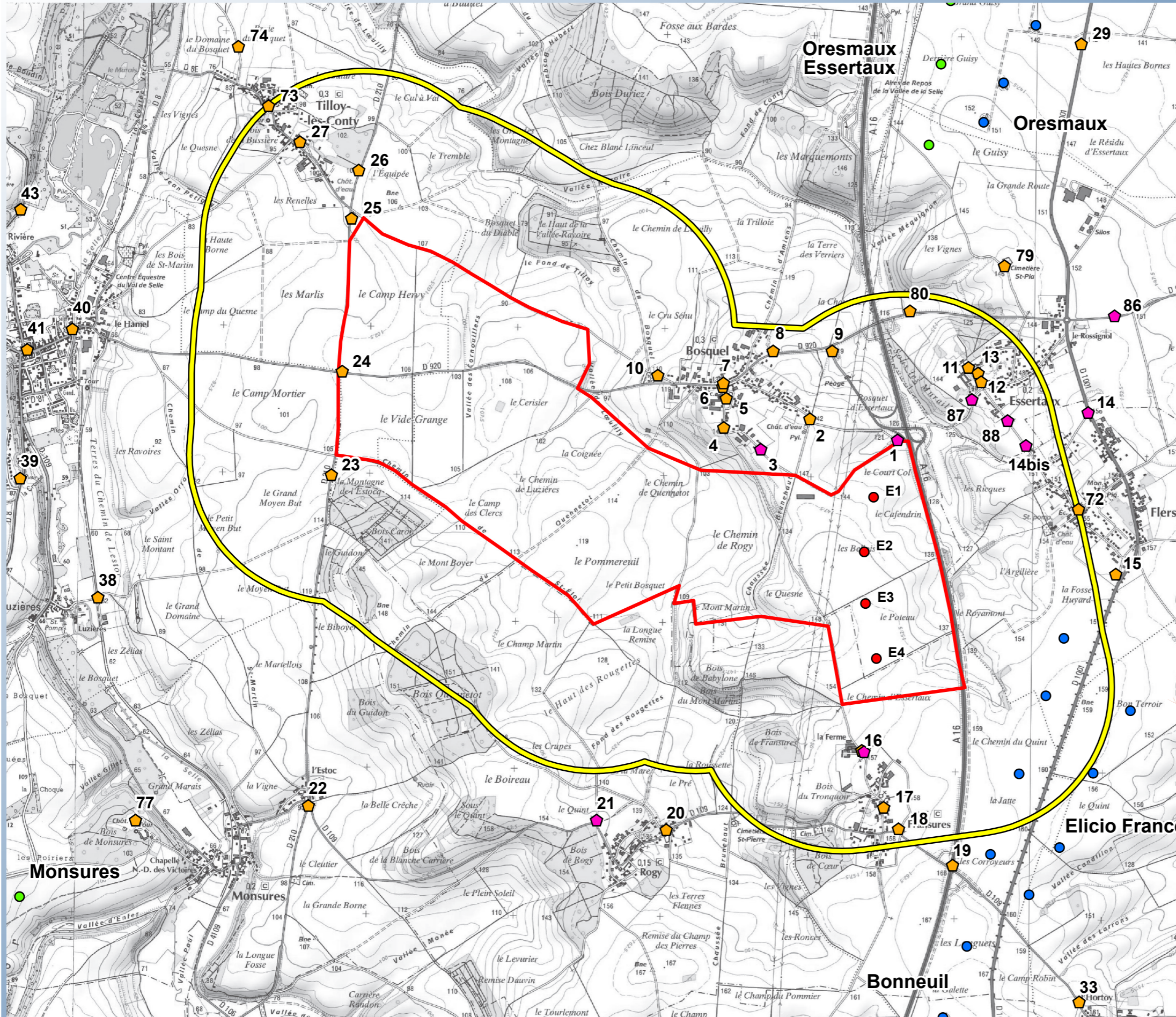
Une partie spécifique «impacts cumulés» comprend des calculs d'indices et des photomontages à 360°.

Une partie est dédiée à l'étude d'effet de cumul avec le projet refusé de Camp Thibault.

La **carte** suivante localise les **photomontages** réalisés depuis l'habitat dans le périmètre immédiat.

Les **photomontages** sont **présentés** dans les pages suivantes **par bourg.**

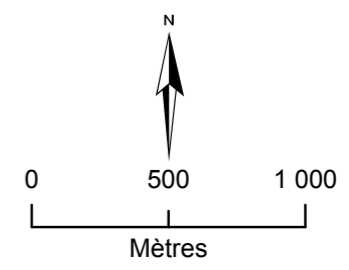
LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES ET CONTEXTE ÉOLIEN DANS LE PÉRIMÈTRE IMMÉDIAT



- Zone potentielle d'implantation
- Eoliennes du projet
- ⬠ Photomontage et son numéro
- ⬠ Photomontage à 360°

- Périmètres d'étude
- périmètre immédiat

- Contexte éolien
- Parcs construits
- Parcs accordés



Sources : ETD, DREAL, Scan25 ©IGN, 2020.

Carte 50. Localisation des photomontages dans le périmètre immédiat

Le bourg du **Bosquel** est situé sur le plateau **au nord-ouest du projet, à moins d'un kilomètre.**

Le **projet** ne s'inscrit **que dans la partie est de la zone potentielle d'implantation** étudiée dans l'état initial, ce qui **réduit l'emprise visuelle du projet depuis ce bourg** (angle occupé par le projet).

Le bourg est groupé. Il est signalé dans l'Atlas des paysages de la Somme en tant que site d'intérêt ponctuel pour son architecture de la Reconstruction.

Depuis le cœur de bourg, la perception du parc est fonction du bâti et de la végétation (jardins...) mais les vues sont plutôt cloisonnées.

La **perception du projet est partielle (PM4 et 5)**, avec certaines éoliennes masquées par les écrans bâtis ou végétaux. L'échelle des éoliennes est comparable à celle du bâti en premier plan dans le cœur de bourg, ou supérieure dans les perceptions plus proches dans l'est du bourg (PM4).

Les composantes du bourg peuvent aussi totalement **fermer la vue** (pas de perception du projet, cf **PM6, 7, 10**), **comme depuis la place de l'église et le cimetière.**

Les **vues dégagées sur le plateau** s'organisent majoritairement **depuis les maisons et leurs jardins tournés vers l'est et le sud-est**, le **projet** s'inscrit en **perception proche** (à environ 1 km) sur le plateau **en avant-plan des éoliennes existantes des parcs du Quint et de Bonneuil-les-Eaux**. Les **photomontages 2 et 3** illustrent ces vues.

Des vues proches concernent aussi l'accès au bourg depuis l'est sur la route principale **RD920 (PM8)** et ses sorties **est et sud-est sur deux routes locales (PM2 et 3).**

Les vues d'ensemble comprenant le bourg et les autres parcs éoliens s'organisent en particulier depuis l'ouest en venant de la vallée de la Selle (cf. photomontage 24). Le projet s'intercale alors entre les parcs existants du Quint au sud-est et d'Oresmaux au nord.

Photomontages

«Photomontage 2. Depuis la sortie est du Bosquel, rue d'en haut»

«Photomontage 3. Depuis la sortie sud-est du Bosquel, rue du Moulin»

«Photomontage 4. Depuis le sud du Bosquel, rue de la Ruelette»

«Photomontage 5. Depuis la place de l'église du Bosquel»

«Photomontage 8. Depuis la sortie nord-est du Bosquel sur la D920»

«Photomontage 24. Depuis le croisement de la D210 et de la D920»

Projet non visible

«Photomontage 6. Depuis le centre du Bosquel, au croisement D920 / rue de la Ruelette - projet non visible»

«Photomontage 7. Depuis le centre du Bosquel - projet non visible»

«Photomontage 10. Depuis le cimetière à la sortie ouest du Bosquel - projet non visible»,

Synthèse impacts

Le bourg du Bosquel est **le plus proche du projet à moins d'1 km.**

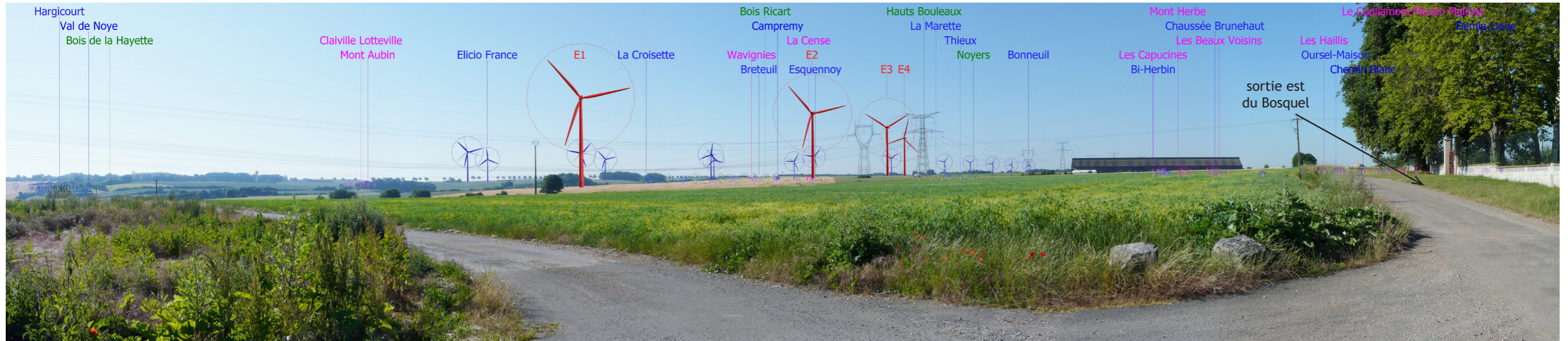
Le parc éolien est compris en vue proche depuis les accès et les maisons localisées en bordure sud-est et est du bourg.

Depuis le centre-bourg, le bâti et la végétation arborée **limitent les vues** vers le projet.

Le **projet** est localisé **dans l'est du site étudié dans l'état initial**. Ainsi, **l'angle occupé par le projet** depuis Le Bosquel est **atténué**. Il ne concerne que les vues vers l'est et le sud-est, et correspond principalement à **l'angle déjà occupé par les éoliennes des parcs existants du Quint et de Bonneuil-les-Eaux**. Le projet s'inscrit en avant-plan de ces parcs et induit par conséquent des **éoliennes plus proches de l'est du bourg**. La **géométrie** du projet est **lisible, en une ligne de 4 éoliennes, suivant la logique d'implantation nord/sud des parcs le long de l'autoroute** (pôle de structuration).

L'**impact** est **atténué par rapport aux sensibilités de l'état initial** (emprise du projet par rapport au site étudié). **L'impact est modéré** (maisons en limite du bourg notamment, **vues ouvertes sur le plateau**), **faible à nul depuis le centre-bourg** (nul depuis la place de l'église).

Photomontage 2. Depuis la sortie est du Bosquel, rue d'en haut

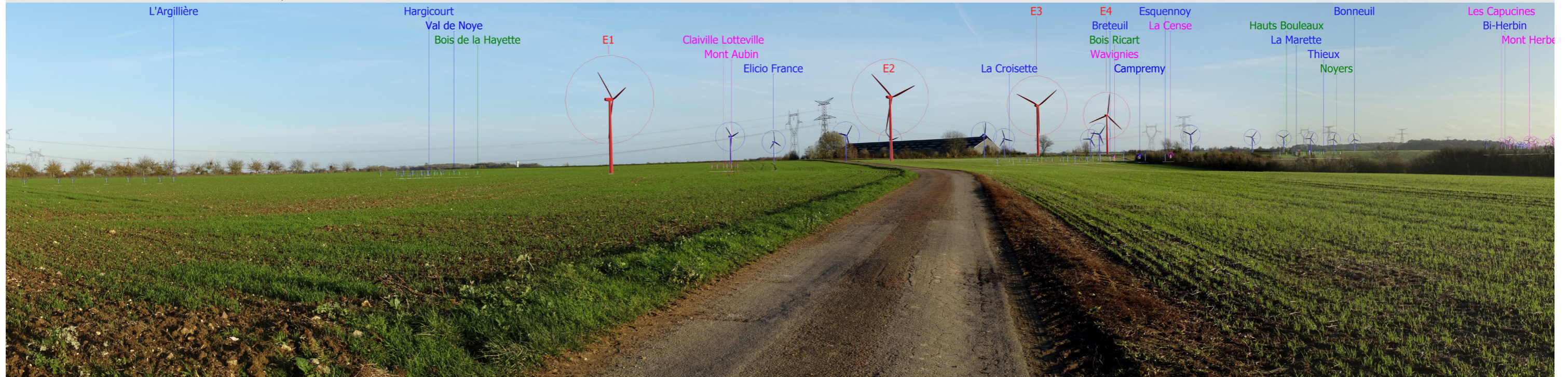


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 3. Depuis la sortie sud-est du Bosquel, rue du Moulin

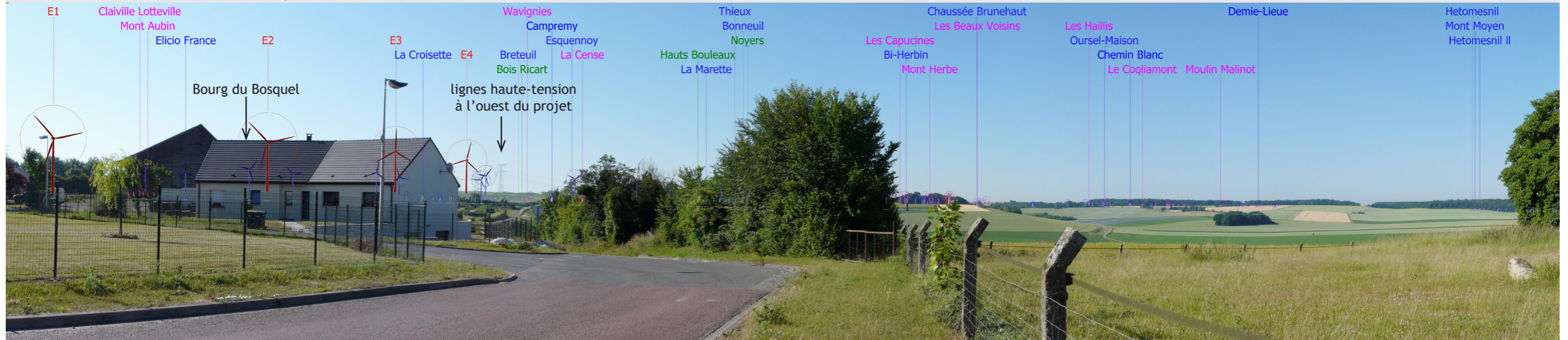


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 4. Depuis le sud du Bosquel, rue de La Ruelette



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 5. Depuis la place de l'église du Bosquel (projet très peu visible)



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 8. Depuis la sortie nord-est du Bosquel sur la D920 (projet peu visible)



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)

Photomontage 6. Depuis le centre du Bosquel, au croisement D920 / rue de la Ruelette - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Photomontage 7. Depuis le centre du Bosquel - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Photomontage 10. Depuis le cimetière à la sortie ouest du Bosquel - projet non visible



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Vues depuis l'habitat proche du plateau : bourg de Tilloy-lès-Conty

Le bourg de **Tilloy-lès-Conty** est bâti dans un creux du plateau **au nord-ouest du projet dont il est distant d'environ 4,5 km.**

La localisation du **projet dans la partie est de la zone potentielle d'implantation** étudiée dans l'état initial éloigne en effet le projet de ce bourg.

Cette distance, les ondulations du relief et le bâti **atténuent fortement l'emprise visuelle du projet** depuis le **centre de Tilloy-lès-Conty**, comme illustré sur le **photomontage 27.**

Les **vues dégagées** s'organisent **depuis l'est du bourg, sur le plateau** (accès au bourg sur la RD210).

Le projet se lit alors sur la ligne d'horizon, à environ 4 km, dans l'alignement nord/sud des parcs présents le long de l'autoroute A16. Les **photomontages 25 et 26** illustrent ces vues.

Photomontages

«Photomontage 25. Depuis la sortie sud-est de Tilloy-lès-Conty sur la D210»

«Photomontage 26. Depuis la D210 au sud du bois de Tilloy-lès-Conty»

«Photomontage 27. Depuis le bourg de Tilloy-lès-Conty»

«Photomontage 73. Depuis la place de l'église de Tilloy-lès-Conty - projet non visible »

Synthèse impacts

Le bourg de Tilloy-lès-Conty est **reculé du projet d'environ 4,5 km.**

L'impact est atténué par rapport aux sensibilités de l'état initial (emprise du projet par rapport au site étudié).

L'impact est très faible à nul depuis le centre bourg, faible dans les vues ouvertes sur le plateau depuis le haut du bourg avec lecture du projet se regroupant avec les autres parcs existants et accordés le long de l'autoroute.

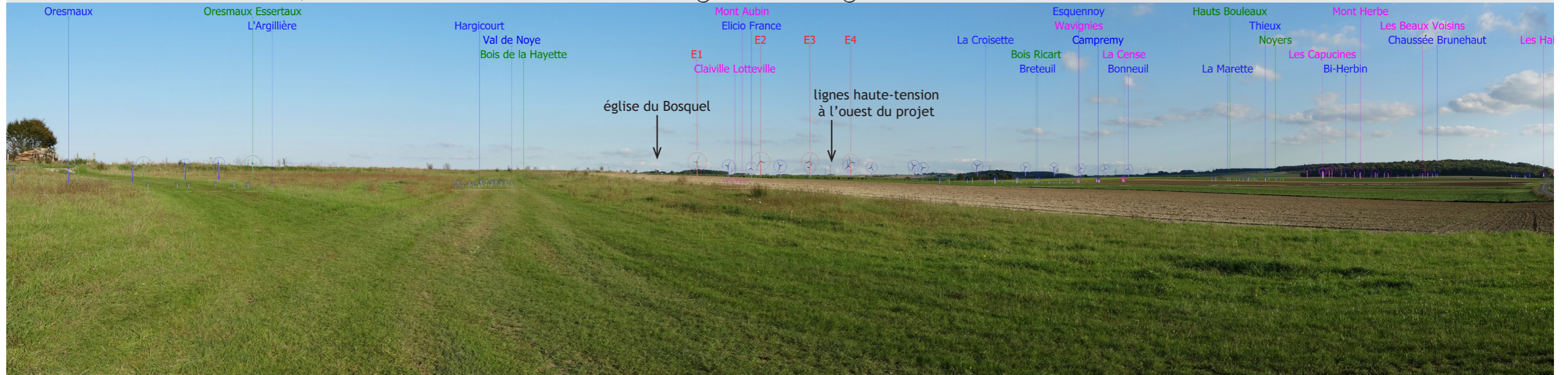
La **géométrie** du projet est **lisible, en une ligne de 4 éoliennes, suivant la logique d'implantation nord/sud de ces parcs présents le long de l'autoroute** (pôle de structuration).

Photomontage 73. Depuis la place de l'église de Tilloy-lès-Conty - Projet non visible

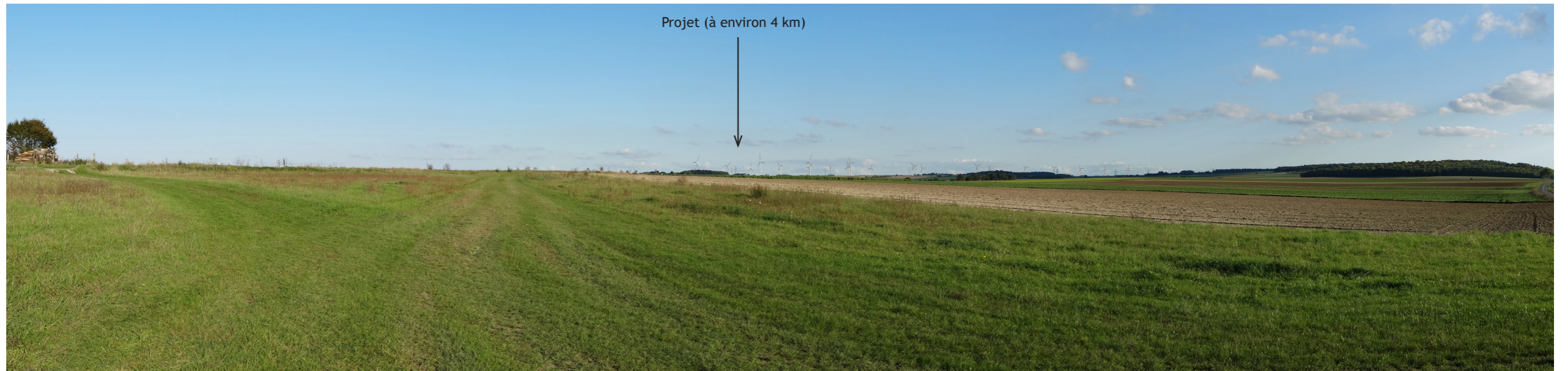


Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)

Photomontage 25. Depuis la sortie sud-est de Tilloy-lès-Conty sur la D210



Photomontage du projet - panorama à 120° - Silhouettes et noms des parcs (existants, accordés, déposés et projet)



Photomontage du projet - panorama à 120° (parcs existants, accordés, déposés et projet) - Photomontage ne représentant pas la perception terrain du projet (se reporter au carnet de photomontage)